

## A propos de ‘*uerbum primo loco*’ : essai de synthèse

Olga Spevak

### Summary

The V(erb)-S(ubject) order in Latin is traditionally considered as ‘deviant’ or ‘abnormal’. However, VS ordering is due to various pragmatic functions. An analysis from a functional point of view shows that we can speak about ‘emphatic’ verb only if it carries the function of focus (contrastive, *verum-focus*...). Moreover, a sample of texts from the classical period shows that the verb occupies normally the initial position in the clause when the sentence serves to introduce a Future Topic, a new entity that will be further developed in the subsequent sentence. Introducing a Future Topic concerns especially existential and locative sentences containing the verb *esse* and sentences with verbs ‘appear’, ‘remain’ and similar. The pragmatic function of Future Topic entails normally the first position of the verb in the case of existential and locative sentences; the first position is only frequent for verbs like ‘appear’ and ‘remain’ which can figure also in the final position.

### 1. Introduction

Il est bien connu qu’en comparaison avec les langues où l’ordre des mots est fixe et joue un rôle syntaxique important, le latin est une langue “à construction libre” (Marouzeau, 1953 : IX) sans pour autant arbitraire (cf. Blatt 1952 : 338). En théorie, pour une même phrase à trois constituants sujet – verbe – objet, le latin peut mettre en œuvre six dispositions linéaires dont la syntaxe est la même. Une telle faculté invite à se demander, quel ordre sera adopté – ou préféré – dans tel ou tel contexte, et quels facteurs déterminent le choix d’une certaine disposition dans tel ou tel cas.

Des observations empiriques de nombreux latinistes s’accordent plus ou moins sur le fait qu’en latin classique, le verbe se place en dernière position, le sujet en première. Ainsi, parle-t-on de l’ordre “normal”, non-marqué, traditionnel ou ordinaire (par exemple Berger, 1942 : 313, et Kühner-Stegmann, 2, 1914 : 590). En revanche, on considère comme marqué, occasionnel, ou emphatique l’ordre des mots où le verbe se trouve en position initiale et le sujet en position finale. Différents types d’“exceptions” ou de “déviation” (d’inversion du sujet et du verbe) par rapport à l’ordre normal ont déjà suscité un grand intérêt auprès des linguistes. Pour notre part, nous avons examiné, dans un corpus de textes relevant essentiellement de la prose classique<sup>1</sup>, les occurrences de l’ordre V(erbe)-S(ujet)<sup>2</sup> dans la

<sup>1</sup> Le corpus de base a été constitué de : Cicéron (*De amic.*, *Ad Att.* 1) ; César (*Gall.* 1) ; Salluste (*Iug.* 1-50) ; nous avons utilisé un corpus étendu pour observer le phénomène du nouveau topique : César (*Gall.*) ; Salluste ; Cicéron (*Att.*, discours) ; Tacite et Tite-Live.

phrase déclarative, indépendante, avec un sujet explicite, pour essayer de montrer que le phénomène de l'ordre V-S est assez complexe et que dans certains cas, une telle disposition n'a rien d'irrégulier. En particulier, la fonction pragmatique de "futur topique" permet d'expliquer une catégorie d'occurrences de l'ordre V-S.

## 2. État de la question

La position initiale du verbe fait figure d'exception selon J. Marouzeau (1938 : 49 sqq.). Dans son ouvrage classique sur l'*Ordre des mots dans la phrase latine*, il a présenté (*ibid.*) un classement fondé sur des critères syntaxiques, sémantiques et stylistiques en dissociant quatre fonctions du verbe en position initiale : 1° mise en relief de la fonction verbale (impératif, subjonctif concessif...); 2° mise en relief de la notion verbale (les verbes qui expriment une volonté, une certitude, une affirmation forte); 3° effet de surprise qui rend la narration vive; 4° ce qu'il appelle "énoncé fonction", des énoncés qui servent, en quelque sorte, de cadre interprétatif pour l'énoncé suivant.

D. Panhuis (1982) a étudié l'ordre des mots en latin dans la perspective communicative<sup>3</sup>. Cette approche s'appuie sur la distinction entre l'information connue, le *thème*, et l'information nouvelle, le *rhème*. Panhuis a essayé de montrer que l'ordre des mots dépend d'une structuration informative et qu'il est en rapport avec un dynamisme communicatif. Pour le latin classique, il postule trois articulations : *thème > rhème, V(erbe)* comme l'ordre normal, *rhème > thème, V* (le verbe à la fin quelque soit son dynamisme communicatif) ou *V (rhème) > thème* comme l'ordre "émotif". Le phénomène de V-S n'est pas particulièrement développé (Panhuis, 1982 : 117 sqq.); il est présenté comme un effet stylistique qui contribue à la vivacité de la narration ou qui marque la transition d'une description à une action.

En revanche, l'approche fonctionnelle selon S. Dik (1997), qui a servi pour la description de l'ordre des constituants en grec ancien (cf. H. Dik 1995), s'appuie sur une distinction entre le topique, "chose dont on parle", et le focus, "la partie la plus importante ou saillante de ce qu'on dit du topique"<sup>4</sup>. Les fonctions pragmatiques obéissant à des hiérarchies, deux ordres peuvent être envisagés : topique > non-topique et focus > non-focus. La première position est la place habituelle du topique, néanmoins, cette place peut très bien accueillir le focus.

Adoptant cette perspective, H. Pinkster dans sa *Syntaxe et sémantique latine* (1995 : 211 sqq.) a soulevé d'importantes questions relatives à la description de l'ordre des constituants<sup>5</sup> en latin. Entre autres, il a défini la première position comme une place privilégiée,

<sup>2</sup> Nous utiliserons les abréviations V pour 'verbe' et S pour 'sujet'.

<sup>3</sup> Panhuis adopte la Perspective Fonctionnelle de la Phrase selon Firbas 1971.

<sup>4</sup> Le focus est la partie la plus importante du "commentaire", qui correspondrait au "rhème propre" selon Firbas 1971.

<sup>5</sup> En effet, il est inexact de parler de l'ordre des "mots", voir Pinkster 1995 : 211.

réservée aux constituants topique ou focus contrastif ; des exceptions se laissent expliquer du point de vue pragmatique. Le fait qu'un constituant se retrouve à la première position est déterminé par un facteur pragmatique (par sa fonction de topique ou de focus contrastif), mais non par un facteur syntaxique (par sa fonction de sujet, verbe...). Il a souligné que, dans certaines phrases, la division en topique et focus s'avère impossible : en particulier, dans le cas des phrases présentatives.

M. Bolkestein (1995 et 1996) a consacré deux articles à l'ordre V-S. Dans le premier, elle a étudié les facteurs qui pourraient conditionner l'ordre des constituants : les propriétés syntaxiques et sémantiques des verbes dans l'ordre V-S, et la distribution du topique et du focus, pour savoir si une disposition (V-S ou S-V) est en rapport avec certaines constructions. Son analyse a montré que l'ordre V-S est privilégié par les prédicats *intransitifs* et *monovalents* qui, toutefois, ne forment pas un groupe sémantique homogène. Les verbes bivalents sont rares dans l'ordre V-S sans pour autant être incompatibles avec cette disposition. Ni transitivité ni valence ne sont donc des facteurs qui conditionnent l'apparition dans l'ordre V-S plutôt que dans S-V.

Dans son second article (1996), en s'appuyant sur la typologie proposée par H.-J. Sasse (1995), fondée sur la distinction entre les énoncés "thétiques" et "catégoriels" (cf. la critique de I. Rosengren, 1997), M. Bolkestein a examiné les fonctions discursives de l'ordre V-S, plus particulièrement la distribution du topique et du focus dans ce type de phrases, en prêtant attention à la valence syntaxico-sémantique des prédicats et la façon dont les phrases à l'ordre V-S sont liées au contexte précédent. Quant à la distribution du topique et du focus, l'analyse de Bolkestein a montré qu'aucune disposition pragmatique n'est limitée à l'occurrence dans l'ordre V-S ou S-V. Dans l'ordre V-S, le sujet postverbal peut avoir la fonction topique, car son identité a été établie dans le contexte précédent ou elle en est inférable. De même, le sujet dans l'ordre S-V peut fonctionner comme focus et les énoncés existentiels n'y sont pas exclus. En outre, elle a relevé d'autres traits typiques des phrases V-S : elles se rencontrent souvent au début d'une épisode ; les anaphoriques y apparaissent rarement ; la première position est occupée par des circonstants. Les phrases V-S se caractérisent par l'asyndète ou par la présence des connecteurs causals et adversatifs neutres tels *nam, enim, sed, autem*. Ce type de phrases signale une interruption du développement normal du discours et est choisi pour l'expression d'un fait soudain, surprenant, inattendu. Leur prédicat est souvent à l'imparfait, mais l'emploi du parfait n'est pas exclu.

Récemment, H. Rosén (1998) a abordé le phénomène de l'ordre VS dans son excellente analyse des phrases présentatives. Elle s'appuie sur la définition de Hannay (1985) selon laquelle les phrases présentatives "ont pour fonction d'introduire dans le discours un nouveau sujet". Son analyse concerne partiellement ce que nous désignerons, selon les termes de la grammaire fonctionnelle, l'introduction du "futur topique" (voir *infra*, § 3. 3.).

### 3. L'ordre V-S

Le phénomène du verbe à l'initiale est assez hétérogène et concerne des fonctions variées. On sait que la première position du verbe est privilégiée dans la phrase impérative ; de même, les subjonctifs concessifs figurent en tête de la phrase. On sait également que le verbe se retrouve à l'initiale lorsque le sujet est représenté par une subordonnée qui, étant "lourde", doit être placé dans la partie droite de la phrase. Les verbes comme *accidit, fit, ut...* (Kühner-Stegmann, 2, 1914: 600) précèdent toujours la subordonnée – sujet ; de même, la postposition est obligatoire pour la construction existentielle *sunt qui* (cf. *infra*, 3. 1.)<sup>6</sup>. En outre, la disposition V-S est favorisée lorsque le sujet sert de support syntaxique à une série de sujets :

- (1) *Vicit pudorem libido, timorem audacia, rationem amentia.* (Cic. *Cluent.* 15)  
 "La passion a triomphé de l'honneur, l'audace de la crainte, l'égarement de la raison"<sup>7</sup>.

#### 3.1. Le focus contrastif

Il y a sans doute une corrélation entre la première position du verbe et sa fonction focus contrastif, comme l'a souligné M. Bolkestein (1996). En effet, à l'aide du focus contrastif, soit parallèle, soit contre-présuppositionnel (*counter-presuppositional*), qui introduit une information à laquelle l'on ne s'attendrait pas, on pourrait aisément expliquer les exemples cités par J. Marouzeau (1938: 49 sqq.) sous les rubriques "mise en valeur de la notion et de la fonction verbales" (cf. *infra*, exemple 2 et 3). Différents types du focus contrastif se rencontrent<sup>8</sup>, dont le "verum-focus" qui présuppose une question implicite "Est-ce vraiment le cas ?". Pour ne citer que quelques exemples, avec le verbe d'existence *esse* :

- (2) *Est, est illa uis profecto.* (Cic. *Mil.* 31, 84)  
 "Car elle existe évidemment, elle existe, cette puissance".

En outre, les phrases comportant le verbe à l'initiale porteur de la fonction focus contrastif sont souvent articulées à l'aide des connecteurs *nam, enim, sed* ou *autem* (voir Bolkestein, 1996). Il importe d'ajouter l'occurrence de *tamen* dans ce type de phrases :

- (3) *Vicit tamen in senatu pars illa quae uero pretium aut gratiam anteferebat.* (Sall. *Iug.* 16, 1)  
 "La victoire revint pourtant dans le Sénat au parti qui sacrifiait la vérité à l'argent ou à l'influence".

#### 3.2. Marque de la "discontinuité"

Chez les historiens, on fait souvent remarquer que le verbe figure en tête de la phrase pour présenter une nouvelle péripétie, pour rendre la narration plus dynamique. Le fait que l'auteur place le verbe en tête de la phrase (il s'agit souvent d'une série de phrases) signale

<sup>6</sup> Voir Lavency 1997 : 263.

<sup>7</sup> Les traductions ont été puisées dans la *CUF*, Paris, Les Belles Lettres.

<sup>8</sup> Nous ne prétendons pas à présenter ici une analyse détaillée du focus contrastif et ses sous-types. Nous nous limitons à citer des exemples-types.

une rupture dans le discours (Chausserie-Laprée 1969 : 347 sqq.). S. Luraghi (1995) considère la position initiale du verbe comme ayant trait à la discontinuité de la narration et au caractère inattendu du procès énoncé. Selon M. Bolkestein (1996), le verbe est pourvu des fonctions : "interruptive" s'il désigne un procès inattendu, "réactive" lorsqu'il présente une conséquence de la situation précédente, ou "discontinuative" lorsque l'auteur veut attirer attention sur un nouveau fait.

- (4) *Intercedit M. Antonius, Q. Cassius, tribuni plebis.* (Caes. *ciu.* 1, 2, 1)  
 "Les tribuns de la plèbe, Marc Antoine et C. Cassius, opposent leur veto".
- (5) *Surgit pulchellus puer.* (Cic. *Att.* 1, 16, 10)  
 "Le beau mignon se lève".

Si, dans certains cas, on peut songer à une explication au niveau de la phrase comme : le verbe est le support d'un sujet multiple ou assez développé (exemple 4, cité ci-dessus), il n'en reste pas moins d'occurrences où il est impossible de faire intervenir ce facteur. De plus, cette catégorie peut recouvrir non seulement les phrases avec un sujet entièrement nouveau (exemple 4) mais également les phrases comportant un topique connu du contexte précédent (exemple 5). Dans de nombreux cas, l'ordre des constituants semble donc obéir à des fonctions pragmatiques au niveau du discours, mentionnées plus haut. Néanmoins, dans ce type de phrases, l'ordre S-V se rencontre aussi bien et, à notre sens, les conditions précises d'apparition de l'ordre V-S restent encore à être étudiées<sup>9</sup>.

### 3.3. Le futur topique

La grammaire fonctionnelle dissocie, parmi différents types de topiques, ce qu'elle appelle le "nouveau" ou le "futur" topique<sup>10</sup>. Il s'agit d'une nouvelle entité, introduite dans le discours à l'aide des verbes désignant l'existence ou l'apparence (*être, apparaître...*), dont le caractère est focal. La phrase contenant un futur topique est suivie d'une phrase subséquente dans laquelle cet élément est repris. Conformément à sa fonction pragmatique, le futur topique se positionne de préférence à la fin de la phrase ou, du moins, en une place non initiale. On parle parfois des phrases "présentatives" qui, dans les langues comme l'anglais ou le français, se distinguent par des constructions syntaxiques spécifiques, comportant des présentatifs (*there is, there are ; il y a...*) ou un "sujet apparent" (par exemple, *il reste deux places*)<sup>11</sup>. Pour citer un exemple bien connu :

<sup>9</sup> Il convient de noter que dans des langues vivantes à construction libre (en tchèque...), lorsque la phrase comporte deux constituants, il est difficile de prévoir, quelle disposition sera choisie, parfois même de décider quel type est neutre. Cf. par exemple Daneš 1967 à propos de tch. : *Telefon zvoní. Zvoní telefon.* "Le téléphone sonne".

<sup>10</sup> A la suite de M. Bolkestein 2000, nous préférons le terme de "futur topique" au "nouveau topique" (Dik 1997).

<sup>11</sup> Cf. Perrot 1978. Le statut particulier des phrases présentatives a été décrit par Hannay 1985. Pour leur analyse en latin, voir Rosén 1998, qui, cependant, ne considère qu'une partie de cas qu'on pourrait interpréter comme un futur topique.

- (6) *Relinquebatur una per Sequanos uia, qua...* (Caes. Gall. 1,9,1)  
 “Il ne leur restait plus qu’une route, celle qui...”.

En d’autres termes, les verbes tels que *esse*, *apparere*, *relinquere*, *manere*,... sont de bons candidats pour occuper la première position dans la phrase. Bien que cette position soit loin d’être obligatoire (voir Bolkestein, 1995 et 1996), nous avons examiné leurs occurrences dans le corpus pour observer la place de ces verbes et pour vérifier s’ils occupent de préférence la position à l’initiale ou, tout au moins, s’ils précèdent le sujet en cas de la présence des compléments adverbiaux ou autres. En effet, la position initiale du verbe s’avère régulière dans le cas des constructions existentielles et locatives à verbe *esse* ; en revanche, pour d’autres verbes de type ‘apparaître’, l’ordre V-S semble une variante.

### 3.3.1. Constructions existentielles et locatives à verbe *esse*

Sans que la fonction de futur topique soit limitée à un type de verbe particulier (cf. *supra*, § 2.), elle concerne souvent des phrases existentielles et locatives à verbe *esse*. Le futur topique se laisse identifier par le pronom anaphorique qui le reprend dans la phrase subséquente (voir Bolkestein 2000: 121).

Comme existentielles peuvent être considérées les constructions qui comportent le verbe *esse* au sens d’ ‘exister’ (cf. Lyons 1967: 390) et un syntagme nominal (sujet), ce dernier étant souvent assez développé<sup>12</sup>. Le sujet peut être un nom animé aussi bien qu’inanimé.

- (7) *Est autem C. Herennius quidam, tr. pl.... Is...* (Cic. Att. 1, 18, 4)  
 “Il y a aussi un certain C. Hérennius, tribun de la plèbe”.

Les constructions locatives à verbe *esse*, qui représentent un sous-type des constructions existentielles<sup>13</sup>, comportent un sujet animé ou inanimé et un adverbe ou un syntagme adverbial qui localise dans l’espace ou dans le temps :

- (8) *Est in carcere locus, quod Tullianum appellatur, ubi...* (Sall. Cat. 55, 3)  
 “Il y a dans la prison... un endroit nommé le Tullianum”.

Comme les exemples l’illustrent, le verbe *esse* placé à l’initiale absolue (exemples 7 et 8) ou précédé d’un syntagme adverbial (cf. *infra*, exemple 10), est régulièrement suivi du sujet dans notre corpus classique<sup>14</sup>. Des exceptions à cette règle se laissent expliquer par la fonction pragmatique que portent ces constituants<sup>15</sup> :

<sup>12</sup> Dans cette catégorie peut être rangée la construction *sunt qui* dont la relative est “nominale”, obligatoirement postposée (Lavency 1997: 263).

<sup>13</sup> Les constructions existentielles représentent les énoncés “thétiques” où tout est nouveau (pour la question, si la fonction topique peut être attribuée au verbe, voir Bolkestein 1998 : 196). En revanche, les constructions locatives comportent un ancrage thématique et sont analysables en topique et focus (énoncés “catégoriels”). Néanmoins, leur structure grammaticale est la même.

<sup>14</sup> Pour les données chiffrées, voir Spevak 2004 ; pour la question de l’ordre favorisé en latin archaïque, voir *ibid.* et cf. Rosén 1998 : 731. Cf. également Cabrilla 2001 dont les statistiques présentent

- (9) *Palus erat non magna inter nostrum atque hostium exercitum. Hanc...* (Caes. Gall. 2, 9, 1).  
 "Il y avait entre les deux armées un marais de peu d'étendue".

Les exemples comme (9) apparaissent en début d'un nouvel épisode. Le sujet qui occupe la première position porte un accent d'insistance et sa mise en relief s'explique souvent par le fait que ce nouveau topique sera un topique maintenu dans tout le paragraphe. Dans ce cas, il s'agirait d'un focus neutre, non contrastif.

Il convient de préciser que les sujets des phrases existentielles et locatives sont loin de fonctionner exclusivement comme de futurs topiques ; elles peuvent apporter une information secondaire de type descriptif :

- (10) *In hoc medio cursu est insula, quae appellatur Mona.* (Caes. Gall. 5, 13, 3)  
 "A mi-chemin est l'île qu'on appelle Mona".

Si le sujet de la phrase existentielle ou locative est développé par un adjectif, on rencontre, comme l'a fait remarquer de Jong (1989: 532), la disposition suivante : adjectif + verbe *esse* + substantif (exemple 11), l'adjectif étant prioritaire. Dans notre corpus, il semble que cette disposition est favorisée en particulier lorsque l'adjectif est intensif (*tantus, talis*) ou négatif (*nullus...*, exemple 12).

- (11) *Nam duo sunt sinus prope in extrema Africa...* (Sall. Jug. 78, 2)  
 "Il y a en effet, presque à l'extrémité de l'Afrique deux golfes...".  
 (12) *In pace nullus est communis magistratus.* (Caes. Gall. 6, 23, 5)  
 "En temps de paix, il n'y a pas de magistrat demandant à tous".

Toutefois, d'autres dispositions {substantif, adjectif, verbe}<sup>16</sup> se rencontrent, le verbe étant placé à la position finale ou initiale, par exemple :

- (13) *Erat... oppidum magnum.* (Sall. Jug. 89, 4)  
 "Il y avait une grande ville".

---

un pourcentage élevé pour la position initiale du sujet et pour la position finale du verbe ; cela s'explique par le fait que les occurrences dans les subordonnées ont été prises en considération. Or, l'ordre des constituants n'obéit pas aux mêmes règles dans les subordonnées que dans les propositions indépendantes.

<sup>15</sup> Les exemples de ce type sont rares ; cf. Rosén 1998 : 732.

<sup>16</sup> Il importe de signaler que la disposition substantif + verbe + adjectif – cf. *planities erat magna* (Caes. Gall. 1, 43, 1), offre une double lecture : attributive ("la plaine était grande") ou existentielle ("il y avait une grande plaine"). Il apparaît que toutes les dispositions sont possibles et pour la phrase attributive et pour la phrase existentielle/locative, sauf une : verbe + substantif + adjectif, qui reçoit une interprétation existentielle/locative (cf. Marouzeau, 1953: 34, qui fait remarquer seulement la place du verbe par rapport à l'attribut). La position du verbe *esse*, à l'initiale absolue ou non absolue, s'expliquerait non pas par une emphase ou une contrainte syntaxique, mais par une préférence donnée à une structure syntaxique non ambiguë.

### 3.3.2. Les autres constructions à verbe *esse*

Le phénomène du sujet postverbal se rencontre également dans le cas des structures attributives<sup>17</sup>, en particulier possessives au datif. Dans certains cas, ces constructions peuvent introduire un futur topique :

- (14) *Erat ei Numida quidam negotiorum curator... Qui...* (Sall. Jug. 71,3)  
 “Il avait pour secrétaire un Numide...”

### 3.3.3. Verbes du type ‘apparaître’

Le verbe *esse*, que nous avons analysé plus haut, représente l’un des prédicats susceptibles de figurer dans la phrase comportant un futur topique qui a pour fonction d’introduire une nouvelle entité dans le discours. Appartiennent également à cette catégorie les verbes intransitifs et monovalents qui signifient la position (tels *stare*, *iacere*...) ou tels que “apparaître” (*apparere*) et “rester” (*relinquere*...). Si la position postverbale se confirme pour le verbe *esse*, nous nous sommes interrogée quant à la position de ces verbes. Étant donné la définition du futur topique et la faible charge sémantique de ces verbes, nous avons essayé de vérifier si ces prédicats se positionnent régulièrement à l’initiale de la phrase. Nos attentes se sont confirmées partiellement : notre corpus montre approximativement une proportion de 50 % pour la disposition V-S. Dans de nombreux cas, le verbe occupe la position initiale dans la phrase, ou tout au moins, il figure devant le sujet, en particulier, lorsqu’il s’agit d’introduire un futur topique :

- (15) *Euntibus extemplo apparuere Athamanes, ... ; ad quorum conspectum...* (Liv. 38, 2, 6)  
 “Dès le départ, les Macédoniens virent des Athamans... ; à leur vue...”

Dans les phrases apportant des informations d’ordre secondaire, la disposition V-S se rencontre aussi bien :

- (16) *Accedit eodem etiam noster Hortensius.* (Cic. Att. I, 14, 5)  
 “A cela vient s’ajouter encore l’intervention de notre ami Hortensius”.

Or, cette disposition est loin d’être générale et le modèle V-S ne semble pas plus privilégié que S-V avec le verbe en position finale. En outre, on peut remarquer que le futur topique occupe directement la position préverbale ou fait partie d’un groupe nominal qui représente une unité pragmatique (exemple 17) :

- (17) *...una ex parte leniter acclivis aditus in latitudinem non amplius ducentorum pedum relinquebatur ; quem locum...*(Caes. Gall. 2, 29, 3)  
 “(sauf sur un point où) s’ouvrait un accès en pente douce qui n’avait pas plus de deux cents pieds de large”.

<sup>17</sup> Pour constructions attributives comportant un adjectif, voir Bolkestein 1996 : 13. Elles n’introduisent pas un nouveau topique.



Les verbes en question ne se limitent nullement à l'introduction du futur topique ; ils peuvent eux-mêmes constituer le focus ou en faire partie. La disposition S-V semble plus fréquente dans ce cas :

- (18) *Iam hostes ante castra instructi stabant.* (Liv. 27, 47, 1)  
 "Déjà les ennemis se tenaient rangés devant leur camp".

#### 4. Conclusions

Le phénomène du verbe à l'initiale de la phrase – ou précédant le sujet – est assez hétérogène et concerne des occurrences variées, que ce soit le verbe porteur de la fonction de focus contrastif ou marquant la discontinuité dans la narration ou introduisant une nouvelle entité dans le discours. L'interprétation traditionnelle comme "verbe emphatique" ne se justifie que si le verbe est porteur de la fonction de focus (en particulier, focus contrastif). La fonction pragmatique de futur topique permet d'expliquer toute une catégorie d'occurrences de l'ordre V-S ; néanmoins, dans certains cas, il faudrait faire appel aux facteurs appartenant au niveau supérieur – celui du discours. Les verbes comme *esse*, *apparere*, *relinquere* ont la capacité d'introduire un futur topique dans le discours, plus particulièrement, le verbe *esse* au sens d'exister. Dans les phrases existentielles ou locatives à verbe *esse* introduisant un futur topique le verbe n'est pas emphatique et l'ordre V-S s'avère normal. Dans ce type de constructions, le verbe figure d'ordinaire à l'initiale (absolue ou non) ou peut être précédé d'un syntagme adverbial. En revanche, sont marquées les dispositions avec le sujet ou l'adjectif focalisé en tête de la phrase. Si l'ordre V-S est régulier dans le cas des phrases existentielles et locatives à verbe *esse*, il est seulement favorisé dans les phrases comportant les verbes tels que *apparere*, *oriri*, *deesse*..., qui peuvent également introduire un nouvel élément dans le discours. Or, dans ce cas, l'ordre V-S semble une variante de S-V qui se rencontre aussi bien.

#### Références bibliographiques

- Bolkestein, A.M. (1995), "Functions of verb-subject order in Latin", *Sprachtypologie und Universalienforschung*, 48, 1-2, 32-43.
- Bolkestein, A.M. (1996), "Free but not arbitrary: 'emotive' word order in Latin?", in: R. Risselada et al. (eds.), *On Latin : Linguistic and literary studies in honour of Harm Pinkster*, Amsterdam, J.C. Gieben, 7-23.
- Bolkestein, A.M. (1998), "What to do with Topic and Focus ? Evaluating pragmatic information", in : M. Hannay - A.M. Bolkestein (eds), *Functional Grammar and Verbal Interaction*, Amsterdam / Philadelphia, Benjamins, 193-214.
- Bolkestein, A.M. (2000), "Discourse Organization and Anaphora in Latin", in: S.C. Herring et al. (eds), *Textual Parameters in Older Languages*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, 107-137.
- Cabrillana, C. (1996), "Multifunctional analysis of word order", in: H. Rosén, *Aspects of Latin. Papers from the Seventh International Colloquium on Latin Linguistics, Jerusalem, April 1993*, Innsbruck, Inst. für Sprachwiss., 377-388.

- Cabrillana, C. (2001), "Locative structures in constructions with *sum*", in: C. Moussy, *De lingua Latina nouae quaestiones, Actes du X<sup>e</sup> Colloque International de Linguistique latine, Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999*, Louvain/Paris, Peeters, 275-289. Chausserie-Laprée, J.R. (1969), *L'expression narrative chez les historiens latins*, Paris, De Boccard.
- Daneš, F. (1967), "Order of elements and sentence intonation", in: *To honor Roman Jakobson*, 1, The Hague / Paris, Mouton, 499-512.
- Dik, H. (1995), *Word order in Ancient Greek: A pragmatic account of word order variation in Herodotus*, Amsterdam, J.C. Gieben.
- Dik, S.C. (1997), *The Theory of Functional Grammar*, 1-2, 2<sup>e</sup> édition revue, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.
- Firbas, J. (1971), "On the concept of Communicative Dynamism", *Sborník prací FFBU*, Brno, 135-144.
- Hannay, M. (1985), *English existentials in Functional Grammar*, Dordrecht, Foris.
- Hofmann, J.B. & A. Szantyr (1972<sup>2</sup>), *Lateinische Syntax und Stilistik mit dem allgemeinen Teil der Lateinischen Grammatik*. München, C.H. Beck.
- Jong, J.R. de (1989), "The position of the Latin subject", in: C. Calboli (ed.), *Subordination and other topics in Latin*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 521-540.
- Kühner, R. & C. Stegmann (1914), *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, 2, *Satzlehre*, 2, Darmstadt.
- Lavency, M. (1997), *Vsus : Grammaire latine*, 2<sup>e</sup> édition, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- Luraghi, S. (1995), "The pragmatics of verb initial sentences in some ancient Indo-European languages", in: P. Downing & M. Noonan (eds.), *Word Order in Discourse*, Amsterdam / Philadelphia, Benjamins, 355-386.
- Lyons, J. (1967), "A note on possessive, existential and locative sentences", *Foundation of Language*, 3, 390-396.
- Marouzeau, J. (1910), *La phrase à verbe "être" en latin*, Paris, P. Geuthner.
- Marouzeau, J. (1938), *L'ordre des mots*, vol. 2, *Le verbe*, Paris, Les Belles Lettres.
- Marouzeau, J. (1953), *L'ordre des mots en latin*, vol. complémentaire, Paris, Les Belles Lettres.
- Panhuis, D.G. (1982), *The Communicative Perspective in the Sentence. A Study of Latin Word Order*, Amsterdam, Benjamins.
- Perrot, J. (1978), "Ordre des mots et structures linguistiques", *Langages*, 50, 17-26.
- Pinkster, H. (1991), "Evidence for SVO in Latin?", in: R. Wright (ed.), *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*, London/New York, Routledge, 69-82.
- Pinkster, H. (1995), *Sintaxis y semántica del latín*, Madrid, Ediciones Clásicas.
- Rosén, H. (1998), "Latin presentative sentences", in: B. García-Hernández (ed.), *Estudios de lingüística latina*, Madrid, Ediciones Clásicas, 723-742.
- Rosengren, I. (1997), "Thethetic / categorial distinction revisited once more", *Linguistics*, 35, 439-479.
- Sasse, H.-J. (1995), "Theticity and VS order: a case study", *Sprachtypologie und Universalienforschung*, 48, 1-2, 3-31.
- Spevak, O. (2004), "Verb-Subject order in Latin: The case of existential and locative sentences", *Classica et Mediaevalia*, 55, Univ. de Copenhagen
- Touratier, Ch. (1994). *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.